

COMMISSION PERMANENTE
du 28 MARS 2013
à 14 H 30 à REDON

EXTRAIT DE DELIBERATION

La Commission Permanente de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) légalement convoquée, s'est réunie le **Judi 28 mars 2013 à 14 H 30** dans les locaux de l'I.A.V. à REDON, sous la Présidence de Monsieur Jean-François GUERIN.

ÉTAIENT PRÉSENTS

- Monsieur Jean-François GUERIN, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine.
- Madame Viviane LOPEZ, Conseillère Générale de Loire-Atlantique.
- Monsieur Yvon MAHE, Conseiller Général de Loire Atlantique.
- Monsieur Alain GUIHARD, Conseiller Général du Morbihan.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Madame Yvette ANNEE, Conseillère Générale du Morbihan.
- Monsieur Joseph BROHAN, Conseiller Général du Morbihan
- Monsieur Jean-Pierre LETOURNEL, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA SÉANCE :

- Monsieur Jean-Luc JEGOU, Directeur Général des Services, I.A.V.
- Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur Adjoint, I.A.V.
- Madame Corinne HERVE, Secrétaire Générale, I.A.V.

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

COMMISSION PERMANENTE

du 28 MARS 2013
à 14 H 30 à REDON

5 - Moyens de service : achat d'un véhicule

L'Institution dispose d'une flotte automobile composée de véhicules achetés et de véhicules loués.

S'agissant de ces derniers, ils peuvent faire l'objet d'un achat au terme de la location, leur valeur de rachat étant celle de la valeur résiduelle au moment de la livraison.

Un véhicule CITROEN « BERLINGO » arrivera en fin de location le 8 avril 2013, et présentera une valeur de rachat de 9785 €.

Il est donc proposé à la Commission Permanente de décider de cette acquisition.

Après en avoir délibéré, la Commission Permanente, à l'unanimité :

- Décide cette acquisition aux conditions proposées ;
- Charge le Président d'effectuer toutes démarches et signer toutes pièces afférentes.

Pour extrait conforme

Le Président



Jean-François GUERIN

